

CONDITIONS GENERALES DE VENTE WSB FINISHING EQUIPMENT VERSION DECEMBRE 2021

I. Généralités

1. Sauf convention expresse contraire, les présentes conditions générales s'appliquent à tous les contrats de vente et de prestation de services entre WSB Finishing Equipment SRL (ci-après 'WSB') et toute personne physique ou morale qui achète des marchandises ou des services chez WSB (ci-après 'le Client'). Les présentes conditions générales priment sur les conditions générales du Client, elles conservent du moins leur effet complémentaire. Tout ajout ou modification doit être préalablement défini par écrit et ne s'applique pas aux transactions antérieures.
2. Par la conclusion d'un contrat avec WSB, le Client reconnaît avoir reçu et lu les présentes conditions générales, les comprendre et les accepter sans réserve, sauf preuve écrite contraire produite par le Client. Si une quelconque clause des présentes conditions générales est totalement ou partiellement nulle ou est supprimée, les autres clauses des présentes conditions générales restent intégralement en vigueur.

II. Commandes et conditions de livraison

1. Les marchandises et services tels que proposés dans l'offre sont disponibles dans les limites du stock, selon les conditions en vigueur au moment de l'offre. Sauf mention expresse contraire, les offres restent valables un mois après leur réception par le Client. WSB a le droit de modifier et adapter l'offre de sa propre initiative tant qu'aucun contrat n'a été formé. Dans le cas des services, des heures ou travaux supplémentaires sont facturés au tarif horaire en vigueur à ce moment-là.
2. L'offre contient une description complète des marchandises et services proposés. La description est suffisamment détaillée pour permettre une bonne évaluation de l'offre par le Client.
3. Les prix mentionnés s'entendent hors TVA et autres prélèvements. Si des prélèvements sont instaurés après la formation du contrat, ceux-ci sont également à la charge du Client, sauf mention expresse contraire. WSB se réserve le droit de modifier le prix en cas de faute matérielle.
4. Tous les prix peuvent à tout moment être majorés en cas de (i) hausse démontrable des prix (des matières premières) de plus de 10% ; ou (ii) de majoration des prélèvements publics sur les marchandises ou services commandés.
5. Sauf convention expresse contraire, la livraison des marchandises se fait « départ usine », même si WSB se charge du transport. L'expédition et le transport se font toujours aux risques du Client, quelle que soit la manière dont le transport est organisé et quelles que soient les

déclarations faites par WSB à l'égard du transporteur. Si le lieu de livraison des marchandises ou des services est modifié à la demande du Client, ou si le Client a remis des informations erronées ou incomplètes à cet effet, WSB a le droit de facturer au Client, qui accepte, des frais et travaux supplémentaires qui résultent de cette modification ou des informations erronées.

6. Le Client est tenu de réceptionner au moment et lieu convenus les marchandises et services proposés par WSB, et de prévoir un espace suffisant à cet effet, de sorte que les marchandises puissent être livrées. WSB se réserve le droit d'effectuer des livraisons partielles qui constituent éventuellement des ventes partielles. La livraison partielle ne peut en aucun cas justifier le refus de paiement des marchandises livrées.
7. Si les marchandises ne sont pas réceptionnées ou ne le sont pas dans les délais par le Client, celui-ci est en défaut de plein droit et sans mise en demeure. WSB a dans ce cas le droit, soit (i) de reprendre les marchandises avec un droit à une indemnisation, soit (ii) de conserver provisoirement les marchandises aux frais du Client dans l'attente de la livraison, soit (iii) de viser l'exécution forcée du contrat, sans préjudice du droit à une indemnisation.
8. Sauf disposition expresse contraire, les délais de livraison sont mentionnés à titre purement indicatif et n'engagent pas WSB. WSB tente de traiter toutes les commandes de marchandises et/ou services. Toutes les circonstances qui, à l'introduction de l'offre et à la clôture du contrat (i) étaient raisonnablement imprévisibles (ii) sont inévitables pour la bonne exécution du contrat, (iii) empêchent temporairement ou définitivement l'exécution du contrat d'un point de vue financier ou autre, seront considérées comme des cas de force majeure.
9. Le dépassement du délai de livraison ne peut jamais faire naître le droit à des dommages-intérêts dans le chef du Client, même après une mise en demeure.

III. Montage et installation - Documentation

1. Le Client doit veiller, à ses propres frais, à ce que les facilités, dispositifs et conditions nécessaires à un montage/une installation corrects soient réunis dans les délais et de la bonne manière.
2. Les conditions sur le lieu du montage/de l'installation doivent être de nature à permettre au technicien de WSB de travailler de manière sécurisée et hygiénique. Le Client est tenu d'informer le technicien d'éventuelles prescriptions de sécurité ou autres mesures de précaution en vigueur sur place. Le cas échéant, le Client apporte assistance et soutien au technicien, et ce à ses propres frais.
3. Sur simple demande, le Client reçoit les documents et outils nécessaires (y compris les estimations de frais, les plans, les catalogues, les représentations, les modèles, les patrons,...) relatifs aux marchandises livrées. Toutes les spécifications et tous les projets sont confidentiels et restent la propriété de WSB. Ils relèvent de ses secrets d'affaires et ne peuvent par conséquent pas être copiés, diffusés ou falsifiés. La documentation et les outils ne peuvent

4. être utilisés que dans le cadre de l'exploitation normale et ils restent à tout moment la propriété de WSB.

IV. Paiement

1. Tous les paiements doivent en principe se faire au comptant et sans escompte dans les trente (30) jours qui suivent la réception d'une facture. WSB a le droit de d'abord imputer les paiements à la plus ancienne créance impayée. En cas de doute justifié concernant la solvabilité du Client, WSB a le droit de demander des acomptes ou des sûretés supplémentaires préalablement à la livraison des marchandises.
2. En cas de paiement hors délais (ou incomplet), le Client est redevable de plein droit et sans mise en demeure d'intérêts de retard au taux légal sur le montant de facture impayé. Dans pareil cas, le Client est en outre redevable à WSB d'une indemnisation forfaitaire de 10% sur le montant de facture impayé, avec un minimum de 150 euros par facture.
3. Le paiement tardif, incomplet ou le non-paiement d'une facture échue entraîne de plein droit l'exigibilité des factures -même non échues- qui ont déjà été dressées et transmises au Client à ce moment-là.
4. En cas de non-paiement ou de paiement tardif d'une facture, WSB se réserve le droit de suspendre l'exécution de toutes les commandes et tous les travaux en cours, et ce sans mise en demeure préalable et sans droit à des dommages-intérêts, sans préjudice du droit de WSB de demander l'exécution en nature du contrat ou la résolution du contrat et sans préjudice du droit au dédommagement.
5. Les plaintes relatives à une demande de paiement/facture envoyée par WSB au Client doivent être communiquées à WSB par écrit et de manière motivée, et doivent parvenir à WSB dans les quinze jours qui suivent la date de facturation, à défaut de quoi le Client est réputé avoir approuvé la facture, et ce sans préjudice du droit de la preuve contraire par le Client. Cette preuve contraire doit cependant être fournie dans les sept (7) jours qui suivent le délai de plainte initial du Client.
6. En cas d'annulation de la commande par le Client, celui-ci est tenu de payer les dommages sous la forme des frais exposés et du manque à gagner de WSB. Ces dommages sont estimés de manière forfaitaire à 30% du prix d'achat, sans préjudice du droit de WSB de prouver ses dommages effectifs.

V. Propriété et risques

1. Les marchandises livrées restent la propriété de WSB jusqu'au paiement intégral de toutes les créances (y compris les accessoires) de WSB, même si les factures impayées ne portent pas sur les marchandises concernées. Jusqu'au paiement intégral, le Client veille à ce que la réserve de propriété de WSB soit clairement visible, ou du moins communiquée, afin qu'elle soit opposable à des tiers, et ce à chaque fois que les circonstances l'exigent, y compris mais sans

- s'y limiter dans les situations où les marchandises menacent de faire l'objet de mesures conservatoires. Le Client informera WSB sans délai lorsqu'une telle situation se produit. Le Client veille à ses propres frais à ce que les marchandises soient dûment assurées contre le vol, l'incendie et d'autres pertes d'exploitation.
2. Le Client garantit qu'il tient WSB à tout moment informée de l'endroit où les marchandises se trouvent et que WSB peut récupérer les marchandises à sa première demande s'il y a lieu. Le Client n'est pas autorisé à revendre les marchandises, les déplacer ou les grever de droits personnels ou réels tant que toutes les créances de WSB n'ont pas été acquittées. Le Client veille également à ce que les marchandises ne deviennent pas immeubles par affectation ou incorporation.
 3. Le risque est cédé au Client au moment de la livraison au sens de l'article II.5. Le Client est tenu de contrôler les marchandises par rapport à leur conformité et aux vices apparents dans les quatre (4) jours qui suivent la livraison des marchandises. Le cas échéant, WSB informera immédiatement le Client, à défaut de quoi les marchandises sont réputées avoir été acceptées. Le paiement de la facture et l'utilisation des marchandises tiennent en tout cas lieu d'acceptation des marchandises. En cas de vices cachés, le client est tenu d'informer WSB de leur existence dans les quatre (4) jours qui suivent leur découverte, et ce sous peine de déchéance du droit de réclamation.

VI. Responsabilité – Force majeure – Garantie

1. La garantie de WSB se limite – le cas échéant – à sa discrétion (i) à la réparation ou (ii) au remplacement gratuit des marchandises défectueuses ou non conformes avec exclusion du droit à une quelconque indemnisation supplémentaire, ou (iii) à une indemnisation qui n'excède en aucun cas la valeur des marchandises défectueuses.
2. En toute hypothèse, l'éventuelle responsabilité de WSB se limitera à la couverture octroyée par son assureur Responsabilité Civile, et ce dans la mesure où une couverture est effectivement octroyée par son assureur pour le sinistre spécifique. WSB ne sera en aucun cas responsable des dommages causés par une utilisation impropre des marchandises, soit par le Client, soit par un tiers, des informations erronées communiquées par le Client, ou de dommages survenus à la suite du transport, d'une modification ou une adaptation des marchandises ou à la suite d'un stockage incorrect des marchandises.
3. Excepté en cas d'intention ou de faute grave, WSB n'est pas responsable de quelconques dommages du Client. WSB ne pourra en aucun cas être tenue responsable de quelconques dommages indirects comme, mais sans s'y limiter, la perte de goodwill, l'atteinte à l'image, la perte de chiffre d'affaires, etc. En tout cas (même en cas de vice caché grave), l'obligation d'indemnisation de WSB, avec exclusion de toute autre forme d'indemnité, se limite à la réparation ou au remplacement gratuit de la marchandise.

4. Tous les cas de force majeure déchargent WSB de sa responsabilité concernant la non-exécution ou l'exécution incomplète de ses obligations. En cas de force majeure, soit dans le chef de WSB, soit dans le chef du Client, WSB a en tout cas le droit de suspendre ses propres obligations dans la mesure où une exécution ultérieure des obligations dans des circonstances similaires est encore possible. Cette disposition s'applique mutatis mutandis aux situations dans lesquelles on ne peut plus raisonnablement attendre de WSB qu'elle exécute ses engagements selon les conditions convenues.

5. Pour l'application des présentes conditions générales, il faut entendre par force majeure : tout incident dont WSB n'a raisonnablement pas le contrôle, y compris mais sans s'y limiter, les grèves, grèves patronales, retards ou perturbations de transport, actes de guerre, émeutes, incendies, ordres de justice, pandémies, règlements particuliers ou règlementations par les pouvoirs publics, problèmes d'approvisionnement, pénuries, inondations, séismes, catastrophes (naturelles) ou conditions atmosphériques et, de manière générale, toute situation empêchant ou compliquant sérieusement l'exécution de l'engagement de WSB. Cela s'applique également aux pannes de machines, fautes ou retards des fournisseurs de WSB, actes par des tiers, une ou plusieurs erreurs de fabrication au niveau du matériel, indépendamment du fait que ces problèmes surviennent chez WSB ou ailleurs.

VII. Droit applicable et tribunal compétent

1. Les contrats entre WSB et le Client sont régis par le droit belge, avec exclusion de la Convention des Nations unies sur les contrats de vente internationale de marchandises. En cas de litige, les tribunaux néerlandophones de Bruxelles sont compétents.